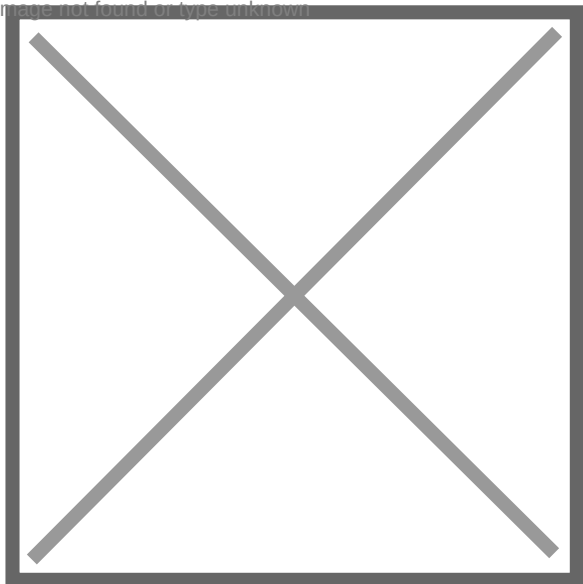


Image not found or type unknown



Condamnation à payer du TGI

Par **manolol**, le **19/12/2012 à 19:14**

Bonsoir,
J'ai été condamné par le TGI à payer mes crédits à mon ancienne banque. J'ai rencontré beaucoup de complications financières ces dernières années et n'ai cessé de demander des solutions pour rembourser mes crédits durant ces périodes. Les seules réponses étaient: Payez, ou...Payez plus!
En 2011, j'ai été en cessation de paiement et ils m'ont assigné. j'ai perdu le procès et lorsque je propose une solution de paiement à l'huissier, celui-ci m'explique que cela me coûtera environ 25% de plus!
J'ai la possibilité de faire appel, mais y a-t-il d'autres solutions?
Merci